

Application du code de vie

À l'École Hamelin, nous accordons une attention particulière à la **bienveillance** et nous souhaitons maintenir un **climat agréable, sain et sécuritaire**. Nous avons une **politique sans violence** qui vise à protéger tous les élèves et le personnel de l'école. Voici ce qui est en place dans notre milieu pour favoriser les comportements positifs en lien avec notre code de vie. La **collaboration** et **l'implication** de tout le personnel et des familles sont **essentielles** au bien-être des élèves.

Billets WOW et bracelets

Les **bracelets** sont remis aux élèves qui se démarquent par leur **comportement** et leur **attitude positive**. Les élèves le portent fièrement durant la journée. À la fin de chaque journée, les élèves reçoivent un **billet wow** par bracelet reçu. Plusieurs fois par année, il y aura un **tirage pour des activités spéciales**. Deux élèves par classe peuvent y participer parmi les élèves qui se sont démarqués. Il y aura également une **activité pour toute l'école** lorsque les élèves auront atteint leur **défi**. Notre intention est d'**encourager les enfants** qui participent activement au **climat positif de l'école**.

Carton jaune

Lorsqu'un élève **ne respecte pas le code de vie** ou qu'il y a une **répétition d'un comportement** dérangeant, nous l'inscrivons sur le « carton jaune ». Il y aura une **conséquence logique** en lien avec le geste posé. Il y aura une pratique du comportement attendu lorsque c'est nécessaire. Au besoin, la direction peut rencontrer l'enfant durant la récréation.

Carton rouge

Lorsqu'un élève **ne respecte pas le code de vie de façon majeure** (ex : violence), nous l'inscrivons sur le « carton rouge ». Pour chaque manquement au code de vie, la **direction rencontrera l'enfant** durant la récréation et une **signature des parents** sera requise. L'intervenant responsable verra à ce qu'une **conséquence logique** soit appliquée pour permettre à l'enfant de **réfléchir à ses gestes**. Une **rencontre avec les parents** et la directrice pourra être nécessaire **selon la situation**.

Signalement

Tous gestes de **violence intentionnelle, d'intimidation et toute fugue** seront **signalés directement à la direction** de l'école dans les plus brefs délais. Les intervenants, les élèves et les parents peuvent aussi signaler les situations qui se déroulent dans l'école. Pour chacune de ces situations, **l'école prendra les mesures nécessaires** pour protéger les victimes, ainsi que les témoins, tout en mettant en place des mesures pour **éviter que la situation ne perdure ou ne se reproduise**.

